

Classification des plaintes adressées au Médiateur européen (2003)

Légende: Classification des plaintes relevant et ne relevant pas du mandat du Médiateur européen, pour l'année 2003.

Source: Synthèse et statistiques présentées dans le rapport annuel 2003. [EN LIGNE]. [s.l.]: Le Médiateur européen, [05.05.2004]. Disponible sur http://www.euro-ombudsman.eu.int/report03/pdf/fr/short03_fr.pdf.

Copyright: (c) Médiateur européen

Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention de la source.

URL: http://www.cvce.eu/obj/classification_des_plaintes_adressees_au_mediateur_europeen_2003-fr-c4c4b6c6-0bca-4905-9b41-c9318fd83607.html

Date de dernière mise à jour: 19/05/2014

Classification des plaintes adressées au Médiateur européen (2003)

	Pourcentage %
Plaintes ne relevant pas du mandat du Médiateur européen	75
- Plaignant non habilité	1,8
- Plainte non dirigée contre une institution ou un organe communautaire	92,4
- Plainte dirigée contre la Cour de justice ou le Tribunal de première instance dans l'exercice de leurs fonctions juridictionnelles	0,2
; - Plainte non relative à un cas de mauvaise administration	5,7
Plaintes relevant du mandat du Médiateur européen	25
Plaintes recevables	
- Enquêtes ouvertes	73,4
- Enquêtes non justifiées ou insuffisamment justifiées	26,6
Plaintes non recevables	
- Auteur/objet non identifié	26,9
- Délai dépassé	2,3
- Démarches administratives préalables non effectuées	62,7
- Voies de recours internes non épuisées	6,5
- Faits allégués faisant ou ayant fait l'objet de procédures juridictionnelles	0,4
- Affaire tranchée par une juridiction ou une instance devant elle	1,2